

0850147Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CHARLES MILCENDEAU
9 RUE PIERRE DE COUBERTIN
85301 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251608970

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 52

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/06/2024

Réuni le : 04/07/2024

Sous la présidence de : Sebastien Lotode

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Les membres du conseil d'administration adoptent les rapport annuel du chef d'établissement ainsi que ses annexes : rapport pédagogique de la segpa - annexe action rafp - bilan vie scolaire et bilan de l'association sportive

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0